



Déclaration intersyndicale – 13 avril 2026

Polytechnyl, dernier grand acteur français du polyamide 66 et de la fibre textile polyamide, est aujourd'hui au bord de la disparition.

Avec elle, ce sont des **savoir-faire industriels** rares, des **actifs technologiques** stratégiques, **une marque reconnue mondialement**, et une part de notre **souveraineté industrielle** qui risquent d'être bradés à vil prix à un fonds d'investissement américain.

Le polyamide 66 n'est pas une production anodine. Il s'agit d'un matériau technique stratégique, utilisé dans des secteurs clés comme l'automobile, l'électrique, l'électronique, les fibres industrielles et de nombreuses applications de haute performance. En Europe, les capacités de production se raréfient. Dans ce paysage, **Technyl**, ou encore **Nyleo** pour le textile, constituent des marques de tout premier plan, reconnue depuis des décennies pour leur qualité et leur technicité. Or, aujourd'hui, l'ensemble de ces actifs matériels et immatériels (marque, savoir-faire, contrats de licence, brevets, outils R&D, capacités techniques) pourrait être **cédé pour** à peine 10 millions d'euros, soit **un montant dérisoire** au regard de leur valeur réelle et de leur caractère stratégique.

Plus grave encore : **une autre voie existe**. Un industriel chinois, leader mondial de la fibre polyamide, s'est déclaré intéressé par la reprise de l'ensemble du site de Valence et de la quasi-totalité de ses salariés. Il a également manifesté un intérêt marqué pour le site de Belle-Étoile et pour l'ensemble de ses capacités de production, y compris celles aujourd'hui arrêtées. Autrement dit, **un acteur industriel**, doté d'une vision de filière, **a identifié dans Polytechnyl une valeur** que d'autres feignent aujourd'hui de ne pas voir. Et pourtant, pour des raisons tenant essentiellement à des délais administratifs, à des lourdeurs procédurales et à des incompréhensions culturelles, **tout semble être fait pour ne pas aller au bout de cette piste**.

C'est d'autant plus incompréhensible que **les pouvoirs publics devraient soutenir**, même temporairement, **la poursuite d'activité**, afin de permettre à cette alternative industrielle d'aboutir. Ce soutien coûterait sans doute bien moins cher à la collectivité que la disparition de l'entreprise, la liquidation de ses actifs, la destruction des emplois et le financement social massif qui en résulterait. Il y a ici **un choix politique clair** : soit l'on assume une intervention transitoire pour sauver une chaîne de valeur stratégique, soit l'on accepte une destruction irréversible dont le prix économique, social et territorial sera bien plus élevé.

Dans le même temps, il appartient aujourd'hui au **ministre de l'Économie**, dans le cadre du contrôle des investissements étrangers en France, de **se prononcer sur l'offre du fonds Lone Star Funds**. La question est simple : va-t-il prendre ses responsabilités ? Va-t-il exiger de ce candidat un projet autrement plus ambitieux, plus crédible, plus protecteur des intérêts nationaux et des salariés ? Car à ce jour, **l'offre présentée est d'une faiblesse extrême** : elle vise avant tout des actifs immatériels de très grande valeur, pour une somme dérisoire, sans effort social sérieux, ni pour les salariés repris, ni pour les salariés licenciés. **L'État dispose ici d'un pouvoir de contrôle**. Il peut et doit s'en servir pour exiger des engagements réels.

Comment accepter que **notre pays se laisse ainsi dépouiller d'actifs industriels stratégiques**, tout en exigeant si peu de ceux qui se présentent pour les reprendre ? Comment tolérer qu'un **fleuron de la chimie française**, construit au fil des décennies depuis l'époque Rhône-Poulenc par le travail, les compétences et l'engagement de générations de salariés, soit **réduit à une simple opération d'aubaine financière** ?

Car derrière cette possible cession à bas prix se profile déjà une autre réalité : celle de la **valorisation foncière des actifs matériels**. Nous savons qu'il existe déjà des **marques d'intérêt pour le terrain** de Belle-Étoile, situé

à un emplacement exceptionnel, à l'entrée de Lyon et au bord du Rhône. Là encore, **les salariés**, qui ont pourtant contribué à bâtir et faire vivre cet outil industriel, risquent d'être **les grands oubliés** de l'histoire. On leur opposera les plafonds de **l'AGS**, l'étroitesse du droit positif, et **le refus persistant de reconnaître une grille indemnitaire** interne appliquée depuis près de **dix ans**.

Il faut enfin souligner un fait exceptionnel : **les salariés** eux-mêmes se battent pour protéger leur outil de travail. Malgré l'angoisse, malgré l'incertitude, malgré le sentiment d'abandon, ils ont continué à travailler, à produire, à préserver la valeur de l'entreprise jusqu'à aujourd'hui. Cet engagement **mérite mieux que le silence, mieux que l'indifférence, mieux qu'une liquidation en catimini**.

Le contexte géopolitique actuel, la désorganisation des chaînes de valeurs mondiales, la pression croissante sur les industries européennes, les enjeux de souveraineté liés aux matériaux stratégiques **devraient conduire l'État à sortir de la passivité**. Des circonstances exceptionnelles appellent des décisions exceptionnelles. Préserver Polytechnyl, ce n'est pas seulement préserver quelques emplois : c'est **défendre une compétence industrielle rare**, une chaîne de valeur stratégique, et une part de **notre autonomie productive**.

Nous appelons donc solennellement les pouvoirs publics à prendre la mesure de ce qui se joue ici. **Il est encore temps d'éviter une faute industrielle, sociale et politique majeure**.